

met, rien de plus naturel... mais du sonnet du *Quévénal!*..... halte-là!...
Dites donc, là-bas, qui est-ce qui connaît le *Quévénal?*

Nous savions que Rome a sept collines, au nombre desquelles se trouve le *Quirinal*, mais le *Quévénal!*... nous avons beau consulter toutes les cartes des cinq parties du monde, ni vu, ni connu.

Nota Bene. — Jusqu'ici, le susdit rédacteur n'avait inventé que des mots, aujourd'hui il *invente des montagnes*....

Il y a progrès!...

On lit dans la *Minerve* et dans l'*Ordre*, une annonce qui commence par ces mots : *académie commerciale catholique de Montréal*, et qui se termine par ceux-ci : " Nous pourrions admettre cette année un plus grand nombre d'élèves, que par le passé, et cela, sans inconvénient pour leur santé, vu que toutes nos classes se trouvent parfaitement ventilées et garnies de *sièges à dossier.*"

Garnies de sièges à dossier, fort bien — mais supposons qu'elles soient garnies de sièges sans dossier, quel inconvénient en résulterait-il pour la santé des élèves? ça nous intrigue d'autant plus, que nous connaissons des hommes qui se sont assis pendant 9 ans d'études sur des sièges sans dossier, et qui n'ont jamais été malades.

Vous trouvez, vous, qu'il n'y aura pas d'inconvénient parce que les sièges seront à dossier; et nous, par cela même qu'ils seront à dossier, nous prétendons qu'il en résultera de graves inconvénients, voici pourquoi :

De deux choses l'une, ou ces dossiers seront remboursés ou ils ne le seront pas. S'ils sont remboursés, au lieu de prêter Poreille aux leçons du maître, l'élève s'appuiera nonchalamment sur son siège, et s'endormira. S'ils ne le sont pas, il attrapera des douleurs et il aura le dos serré.

1ère conclusion. — Donc vos sièges à dossier sont de très sérieux inconvénients.

2ème conclusion. — Faites enlever vos dossiers.

ASCANIO.

UN CANARD.

— Nous extrayons d'un grand journal le canard suivant; il aura le privilège d'amuser ceux de nos lecteurs aux yeux desquels il aurait échappé, et, pour nous ce sera autant de gagné :

" Il vient de mourir, en Amérique, un ancien planteur de coton, dont le testament est certes l'un des spécimens les plus curieux du genre; il laisse une fortune de 20,000 liv. sterl. (500,000 fr.), plusieurs nerveux, une gouvernante et un chien de Terre-Neuve de quinze ans. Le testament en bonne et due forme, paraît-il, porte ce qui suit :

" Je lègue tous mes biens aux enfants de mon frère, aux conditions suivantes :

" Désirant reconnaître le service que mon oncle de Terre-Neuve m'a rendu en me sauvant la vie un jour que je me noyais et voulant constituer une route au profit de ma gouvernante, j'établis la dite gouvernante nourricière, tutrice et mère (*sic*) de mon chien.

" Mes héritiers naturels seront obligés, de ce chef, à lui payer, sur ma fortune totale, une rente quotidienne dont voici les conditions :

" Cette rente durera aussi longtemps que vivra le terre-neuve, mais pas une seconde (*sic*) de plus.

" La première année qui suivra le jour de ma mort, aussi longtemps que vivra le terre-neuve, ma gouvernante touchera 1 livre (25 fr.) par jour

" La seconde année 2 livres (50 fr.) par jour, la troisième année 3 livres et ainsi de suite jusqu'au trépas du chien.

" Le mois de la mort du chien, il sera payé à la gouvernante, par jour d'existence du dit chien, 50 liv. (625 fr.)

" Le jour de la mort du chien, il lui sera payé, par heure, 50 liv. (1,250 fr.)

" La dernière heure de la vie du chien, elle recevra par minute 75 liv. et par seconde de la dernière minute 100 liv. (2,500 fr.)

" Mon notaire est chargé de veiller à l'exécution de ce testament."

" On se demande ce qui restera pour les nerveux après tous les prélèvements."

Si j'étais le neveu de cet homme, ce qui me permettrait d'agir sans façon avec sa mémoire, je dirais que c'est un fier gueux.

Facéties d'un Opticien de New-York.

Un opticien dont le nom n'ira pas jusqu'à vous fait distribuer un prospectus où on lit entre autres choses curieuses :

Genres de vues pour lesquelles ces lunettes sont fabriquées.

Vue qui voit bien de près et mal de loin.

Vue qui voit bien de loin et mal de près.

Vue couverte de nuages.

Vue qui, par instants, voit voltiger des petits points noirs.

Vue à qui les paupières tremblent de faiblesse.

Vue dont le cristallin se couvre de cataractes.

Vue dont les yeux sont inégaux.

Vue qui supporte avec peine les rayons lumineux et le grand air.

Vue opérée de la cataracte.

Vue dont les paupières sont couvertes de sang.

Ce sont des lunettes qui se placent à tous les points de vue, et nous nous étions que l'opticien en question n'en ait pas pour les gens qui n'ont pas des vues honnêtes.

LE GAZ CHEZ SOI.

Voici un inventeur qui n'y va pas de main morte; il a juré de réduire à néant tout procédé d'éclairage qui se manifesterait par le bec d'une lampe ou par la mèche d'une chandelle.

Pour arriver à ce résultat, l'inventeur en question, M. Leroux, a imaginé un appareil qui pourrait volontiers s'installer en guise de calorifère dans un salon ou une salle à manger, et qui, tout simple et tout petit qu'il est, peut fournir, en moins d'une heure, une quantité de gaz considérable.

Nous avons vu fonctionner l'appareil... sur le papier, et bien que la machine nous plaise, nous ne voudrions pas cependant avoir la pareille dans notre maison.

Une usine à gaz traîne à sa suite des ac-

cidents et des serritudes auxquels on cherche à se soustraire. On peut avoir le désir de faire sauter un lapin, mais je ne crois pas que l'on s'expose de gaieté de cœur à se faire sauter soi-même.

Quoi qu'il en soit, tout nous porte à croire que M. Leroux ne s'arrêtera pas en si beau chemin, et que, avant peu, il créera des appareils pour raffineries de sucre de ménage.

Nous avons un projet d'abattoirs à dominicelle que nous nous proposons de lui soumettre.

EDMOND MARTIN.

ECHOS CANADIENS.

Nous avons assisté hier soir à l'interrogatoire suivant :

D. — Dites-moi, monsieur Dumont, pour quelle raison les rédacteurs du *Commercial Advertiser* et du *Herald* grognent-ils si souvent contre la nationalité française?

R. — Pour la même raison que les politiciens siffient, quand ils ont peur.

D. — Très bien. — Dites-moi encore, qu'est-ce qui leur fait continuellement jeter de la poudre aux yeux de leurs lecteurs?

R. — C'est le dépit qu'ils ont de ne pas l'avoir inventée.

ECHOS PARISIENS.

— Adolphe, ouvrez donc une fenêtre; ça étouffe ici, s'écriait l'autre soir un habitué d'un café de la rue de Rivoli, situé à la hauteur de la tour St Jacques.

— Oh! monsieur, répondit le garçon, ça nous est sévèrement défendu.

— Par qui donc?

— Par le patron.

— Et la cause?

— La cause, monsieur, c'est qu'il dit comme ça, que si l'on donne de l'air, ça fait du tort à la consommation.

On lit dans les petites affiches, aux publications de mariages :

" M. *Cœur de Vache*, marchand de vins, boulevard de Clichy, 58, et mademoiselle *Le Vilaine*, 10, rue forest."

Deux sèches noms!

Voici un trait d'avarice qui n'a encore été publié que trois ou quatre fois :

Deux hommes dont l'un marche à l'aide de béquilles, se rencontrent rue Rameau.

— Tiens!... vous êtes donc estropié maintenant? dit celui qui a l'air d'être le plus in-gambe.

— Moi... du tout, répond l'infirmes.

— Alors, pourquoi vous servez-vous de béquilles?

— Dame?... mon cher... c'est pour ménager mes souliers.

Sur une tombe du cimetière du père Lachaise, on lit cette épithaphe :

Ci-gite un brave.

C'est à croire que ce brave était un lièvre!